

ÇA NOUS

Le magazine
des 4^e et 5^e
arrondissements
de Marseille

RAPPROCHE



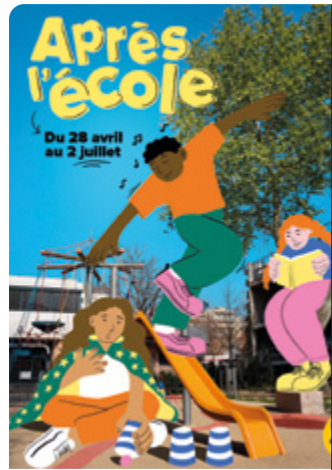
**DIDIER JAU,
MAIRE DES 4^E
ET 5^E ARR.**

P.6/9

**DÉCOUVREZ VOS
NOUVEAUX ÉLUS
D'ARRONDISSEMENTS**

P.10/11





Après l'école est de retour !

Sport, danse, musique, magie, théâtre, arts plastiques, jeux et lecture... Huit squares et jardins des 4^e et 5^e arrondissements accueillent à nouveau, ce printemps, une multitude d'activités à la sortie des classes. Après l'école, c'est un temps pour grandir, explorer et s'épanouir, en profitant du frais de la végétation quand les températures commencent à grimper !

Du 28 avril au 2 juillet.



Rendez-vous fin mai au parc Longchamp pour Culture Debout

Devenu le rendez-vous incontournable, le festival de musique revient pour une 6^e édition placée sous le signe des musiques du monde, de la solidarité et de l'engagement. Un week-end festif, gratuit et accessible à toutes et tous, au cœur d'un lieu emblématique de la ville. Nouveauté cette année : des gilets vibrants permettront aux personnes sourdes et malentendantes de vivre le festival (sur réservation par mail culture45@marseille.fr)

Retrouvez toute la programmation sur marseille4-5.fr

Les 29, 30 et 31 mai au parc Longchamp.



Sport, culture, convivialité : tout un programme !

Chaque trimestre, les équipes des centres municipaux d'animation préparent un programme d'activités pour adultes, pour découvrir de nouveaux sujets, de nouvelles activités et partager des moments conviviaux. L'occasion de se retrouver entre amis autour d'une passion commune ou de découvrir de nouveaux horizons.

Découvrez tout le programme dans le centre municipal le plus proche de chez vous ou sur le site marseille4-5.fr.



Résidence de création au Théâtre du HangArt : appel à candidatures

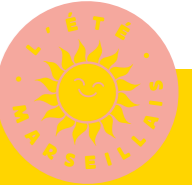
Dans le cadre de sa politique de soutien à la création artistique, la Mairie des 4^e & 5^e arrondissements accueillera deux compagnies en résidence au Théâtre du HangArt. Ce dispositif vise à offrir aux artistes des conditions propices au développement de leur projet pendant leurs phases de recherche et de création. Deux périodes sont proposées : du 1^{er} au 17 décembre 2026 et du 8 au 24 juin 2027.

Candidatez avant le 12 juin 2026



AGENDA

DU 16 JUIN AU 12 SEPTEMBRE



L'Été Marseillais dans les 4^e et 5^e arrondissements

Tout le long de l'été retrouvez une programmation riche et joyeuse pour profiter de l'été en bas de chez soi !
Tout le programme sur marseille4-5.fr

16 JUIN

Kimata

Cour de la Mairie - à 18h

Ce premier Côté cour lance la nouvelle saison de l'Été Marseillais dans les 4^e et 5^e arrondissements !



14 JUILLET

Balèti de Menpenti

Place Pierre Roux



DU 6 AU 24 JUILLET

Contes du matin

Du lundi au vendredi, de 10h à 11h, dans les squares et jardins.



23 JUIN, 7 ET 28 JUILLET, 25 AOÛT

Les Apéros 4&5 avec le Makeda

4 AOÛT

Les Apéros 4&5 avec Marsatac
Parc Longchamp



5 SEPTEMBRE

Fête des Associations / Stade Vallier - à partir de 10h

Culture, sport, solidarité, écologie, éducation, santé, insertion, loisirs créatifs... de très nombreuses associations locales seront réunies pour vous faire découvrir la richesse de leurs actions et de leurs engagements.



Retrouvez tout l'agenda ici



SOMMAIRE

04
05

ON SORT DANS LES 4^E ET 5^E

Femmes droit sur mars, activités vacances, concerts à Hyperion

06
09

MARSEILLE CHANGE

« Continuer les transformations et accélérer ! »

10
11

PORTRAITS

Vos élus d'arrondissements

12
13

ON VOUS ACCOMPAGNE

Actes d'état civil : Quelles démarches faire en Mairie de secteur ?

14

ON SE SOUVIENT

La double vie de la gare de la Blancarde

15

TRIBUNES

ÇA NOUS RAPPROCHE / Mai 2026 - Numéro 6 / ISSN en cours

Directeur de la publication : Didier Jau
Directrice de la rédaction : Marie Froideval
Rédaction : service communication de la Mairie de secteur, Julie Desbiolles, agence Duodaki
Photographies : Julie Vandal, Marie Lacoste, Fabio Chikhounne, Ville de Marseille
Création : agence Duodaki
Impression : Caractère impression



FEMMES DROITS SUR MARS

Du 04 au 27 mars
Le festival culturel et sportif autour de l'égalité des genres a, cette année encore, animé tout le secteur.

→ ON SORT
DANS LES 4^E & 5^E



ACTIVITÉ VACANCES DANS LES ACM

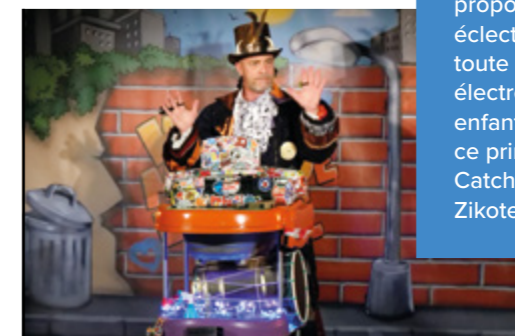
Du 13 au 24 avril
Les accueils collectifs de mineurs (ACM), plus connus sous le nom de centres aérés, proposent pendant les vacances de printemps un programme d'activités accessibles à tous les enfants du secteur !

→ ON
GRANDIT
DANS LES 4^E & 5^E



LES CONCERTS À HYPERION

La salle de concert du secteur propose maintenant une éclectique programmation toute l'année ! Chanson, électro, rock, spectacles pour enfants, avec notamment, ce printemps, Messalina, Catchy Peril, Boum Boom ou Zikotempo !



« CONTINUER LES TRANSFORMATIONS ET ACCÉLÉRER ! »

Le 22 mars 2026, lors du 2nd tour des élections municipales, les habitantes et les habitants des 4^e et 5^e arrondissements ont placé en tête la liste menée par Didier Jau, qui a été réélu Maire de secteur. Il nous livre ici son ambition pour le mandat, accélérer les transformations entamées, et sa ligne directrice pour les sept prochaines années, construire une ville à hauteur d'enfant.

→ Quelles sont vos priorités pour les sept années à venir ?

Didier Jau : « Depuis 2020, l'équipe municipale que j'ai conduite a posé les premières bases de la ville que nous voulons : une ville plus juste, plus verte, plus démocratique. Notre but pour les sept années à venir est de continuer les transformations engagées lors du mandat précédent, et d'accélérer !

Nous avons voulu répondre au besoin de sécurité des Marseillaises et des Marseillais. Pour cela, les effectifs de la police municipale ont été doublés, de 400 à 800 agents. Et on voit les premiers changements ! On a une police de proximité qui connaît davantage les habitants et les problématiques de chaque quartier, de chaque rue. Une police municipale qui fait de la prévention et qui est en capacité d'intervenir plus rapidement. C'est pour cela que nous la doublerons encore pour la porter à 1600 agents. C'est du concret pour le quotidien des habitants !

L'adaptation de la ville au changement climatique a été au cœur de nos préoccupations, avec la revégétalisation de nos parcs et jardins. Mais le chemin reste long face à ce défi majeur. Nous allons accélérer la désimperméabilisation des sols, la végétalisation des rues et la création d'îlots de fraîcheur, comme avec la poursuite de la renaturation du parc Longchamp. Le jardin Maurel, longtemps fermé, va rouvrir, tandis que les travaux du jardin Blancarde, à côté de la gare, vont se poursuivre cet été avec l'aménagement du petit local. Partout où c'est possible, nous accélérons les travaux pour adapter la ville et qu'il puisse toujours y faire bon vivre.

La rénovation de nos écoles, projet d'une ampleur historique, va également continuer avec la réhabilitation complète de l'école Sainte-Cécile et les autres chantiers du Plan « Écoles ». Pendant les sept prochaines années, les enfants resteront notre priorité car ce sont les petites et petits Marseillais de demain. Nous allons développer les rues des enfants qui protègent leurs déplacements et leurs jeux aux abords des écoles, notamment rue Chape. Nous poursuivrons aussi l'augmentation des places en accueil de jour, comme aux Chutes-Lavie, pour faire face aux demandes toujours plus nombreuses. C'est un vrai défi pour nous.

Pour les 4^e et 5^e arrondissements, je veux construire une ville à hauteur d'enfant, c'est-à-dire une ville où l'on grandit en sécurité, où l'on apprend, où l'on joue, où l'on respire ; une ville accueillante et attentive à toutes et tous. C'est ce à quoi tous les habitants du secteur ont droit. »



→ MARSEILLE
CHANGE

→ **Lors du précédent mandat, vous avez notamment réhabilité le complexe Beausoleil. Avez-vous des projets similaires qui structurent la vie des quartiers ?**

Didier Jau : « Oui, c'est même essentiel ! Nous tenons à renforcer le service public là où l'État tend à réduire son action, particulièrement là où les habitants en ont le plus besoin. Nous voulons rendre les transformations concrètes dans le quotidien de chaque habitante et habitant. Je peux citer ici le projet autour du complexe urbain et sportif Vallier, qui doit devenir le nouveau

cœur battant des 4^e et 5^e arrondissements grâce à la rénovation des équipements sportifs, la rénovation de la piscine et la requalification des espaces extérieurs. Ceux-ci seront au maximum végétalisés et désimperméabilisés, afin que Vallier se transforme en vrai poumon vert. Une buvette associative y sera aussi créée, et la salle polyvalente rénovée afin d'accueillir des événements ou d'autres types de pratiques – sportives et culturelles.

Du côté des Chutes-Lavie, nous redonnerons leur

place aux piétons et aux modes de déplacements doux avec l'ouverture du portail de la cité-jardin, qui a trop longtemps scindé le quartier en deux. Dès cet été, nous lancerons aussi les premiers travaux de modernisation des équipements sportifs du centre municipal d'animation des Chutes-Lavie avec la solarisation du bâtiment.

La place Sébastopol sera finalisée et son marché redynamisé, sur la base des souhaits exprimés lors de la concertation. D'autres projets seront lancés, comme la redynamisation de la place Edmond Audran ou la création d'un parvis-jardin de la Timone dans le cadre de Timone 2030.

La culture restera une de nos priorités avec une programmation de qualité et gratuite. Nous avons fait d'Hyperion un lieu important de la vie culturelle du secteur. Nous portons la même ambition pour la bibliothèque des Cinq-Avenues, qui doit permettre de mieux accueillir tous les publics et d'avoir des prétentions plus importantes en termes d'animation.

Et pour faire vivre ces lieux, nous continuerons à dynamiser notre politique d'animation, à offrir de nouvelles activités enrichissantes à notre jeunesse, à offrir une programmation culturelle riche et variée dans nos sites et hors nos murs. Les événements Culture Debout [NDLR : festival de musique gratuit et solidaire], Quartier Livre

Une ville où l'on grandit en sécurité, où l'on apprend, où l'on joue, où l'on respire

[NDLR : événement autour de la littérature et ses acteurs dans le secteur] ou encore Après l'école [NDLR : activités gratuites pour les enfants dans les squares et jardins] vont perdurer. »

→ **Le projet de réhabilitation de la place Sébastopol a donné lieu à de nombreux temps de concertation avec les habitants, les commerçants et les usagers du lieu. Peut-on s'attendre à une méthode similaire ?**

Didier Jau : « Tout à fait. Notre méthode reste la même que durant le mandat précédent : proximité, écoute et co-construction avec les habitantes et habitants. Certes, ça prend du temps, mais c'est nécessaire pour apporter des solutions durables et adaptées à ce que les habitants nous demandent.

Que ce soit dans les courriers que je reçois ou dans les réunions publiques, les gens valident notre démarche. Ils nous demandent même plus de service de proximité et d'efficacité, notamment concernant la propreté.

C'est le premier sujet qui revient et je m'emploierai à changer nos rapports avec la Métropole. Elle doit redevenir un outil au service des communes et ne plus servir d'instrument de politique politicienne. Pendant trop longtemps, les demandes des Marseillaises et Marseillais ont été minimisés, quand elles n'étaient pas simplement ignorées. Je travaille à faire de ce mandat qui s'ouvre, celui d'une plus grande efficacité. Cela concerne les sujets de la propreté en priorité, de la voirie ou des transports qui sont des compétences de la Métropole. Les attentes de changement sont nombreuses, et légitimes ! J'y veillerai. »



→ **Pour finir, qu'aimeriez-vous dire aux habitants du 4^e et 5^e arrondissements ?**

Didier Jau : « Je veux les remercier pour leur confiance renouvelée. Je suis très reconnaissant du lien que nous avons réussi à construire autour de ces transformations depuis 2020. Je veux leur dire qu'ils peuvent compter sur une équipe municipale profondément renouvelée, qui associe l'expérience d'élus sortants et l'engagement de nouveaux visages pleinement investis dans leur mission, en qui j'ai une entière confiance. Vous pourrez compter sur une équipe ancrée dans le quotidien, qui fera des préoccupations du coin de la rue, sa priorité.

Pour les sept ans à venir, je veux dire aux habitants des 4^e et 5^e arrondissements que nous mettrons toute notre énergie pour accélérer les transformations, afin que chacune et chacun vive dans une ville qui lui permet de grandir, de s'épanouir et de se projeter sereinement vers l'avenir ! »



VOS ÉLUS D'ARRONDISSEMENTS

Portraits
de vos élus

Le Conseil
d'arrondissements
et ses groupes
politiques



Suite aux élections de mars dernier, votre conseil d'arrondissements a été renouvelé. Découvrez ici vos nouveaux élus.

Groupe Printemps Marseillais



Didier Jau
Maire des 4^e et 5^e
arrondissements



Anne Vial
1^{ère} adjointe au Maire
d'arrondissements



Jean-Pierre Rolland
Adjoint au Maire
d'arrondissements



Jacqueline Vesperini
Adjointe au Maire
d'arrondissements



Vincent Kornprobst
Adjoint au Maire
d'arrondissements



Michèle Nonotte-Varly
Adjointe au Maire
d'arrondissements



Hervé Street
Adjoint au Maire
d'arrondissements



Marie-Luce Massot
Adjointe au Maire
d'arrondissements



Gérard Orregia
Adjoint au Maire
d'arrondissements



Enja Boutin
Adjointe au Maire
d'arrondissements



Marcel Touati
Adjoint au Maire
d'arrondissements



Coralie Matrat
Adjointe au Maire
d'arrondissements



William Leday
Adjoint au Maire
d'arrondissements



Perrine Prigent
Conseillère
d'arrondissements



Arnaud Drouot
Conseiller
d'arrondissements



Mirabelle Lamoureux
Conseillère
d'arrondissements



Zayad Amad
Conseiller
d'arrondissements



Nathalie Prost
Conseillère
d'arrondissements



Samuel Millet
Conseiller
d'arrondissements



Valentine Medina
Conseillère
d'arrondissements



Olivier Rossignol
Conseiller
d'arrondissements



Chloé Herszkowicz
Conseillère
d'arrondissements



Nicolas Bonté
Conseiller
d'arrondissements



Marie Batoux
Conseillère
d'arrondissements

Groupe Marseille en Ordre 4^e et 5^e



Thomas Battesti
Conseiller
d'arrondissements



Lucie Serra
Conseillère
d'arrondissements



Marc Rigonet
Conseiller
d'arrondissements



Virginie Benard
Conseillère
d'arrondissements

La France Insoumise



Léa Bijaoui
Conseillère
d'arrondissements



Imrane Trocmé
Conseiller
d'arrondissements



Nicole Jacob
Conseillère
d'arrondissements

Élus non-inscrits



Patricia Rolland
Conseillère
d'arrondissements



Antoine Cirillo
Conseiller
d'arrondissements



Scannez pour

en savoir plus



→ ON VOUS ACCOMPAGNE

QUELQUES EXEMPLES DE DÉMARCHES QUE L'ON PEUT FAIRE...

EN MAIRIE DE SECTEUR



Attestations d'accueil



Mise à jour de tout acte de l'état civil



Déclarations de naissance et de décès



Mariage, Pacs



Délivrance des actes de l'état civil



Création, duplicata et mise à jour des livrets de famille



Recensement citoyen

EN BUREAU MUNICIPAL DE PROXIMITÉ



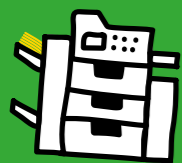
Carte d'identité et passeport (demande et réception)



Certification d'identité numérique



Inscriptions et dérogations scolaires, inscriptions et paiements restauration et activités périscolaires



Délivrance de copies et d'extraits d'actes civils



Délivrance d'attestations pour des administrations étrangères (résidence, célibat, vie commune, non-séparation...)



ACTES D'ÉTAT CIVIL : QUELLES DÉMARCHES FAIRE EN MAIRIE DE SECTEUR ?

Déclaration de naissance, demande de carte d'identité, création du livret de famille... Quelles démarches faire dans un bureau municipal de proximité (BMDP), et quelles démarches faire à la Mairie de secteur ? On vous explique !

30 mètres linéaires : c'est, approximativement, le volume des registres d'actes d'état civil et de leurs annexes que la Mairie des 4^e et 5^e arrondissements verse chaque année au tribunal judiciaire de Marseille, tout en gardant un exemplaire des registres dans ses locaux... Qui, eux, seront versés 75 ans plus tard aux archives municipales. Ces 30 mètres de papier compilent les traces d'une année de vie des Marseillais du secteur : naissances, décès, mariages, divorces... Que les 14 agents officiers d'état civil ont enregistré. **En 2025, ils ont, par exemple, accueilli plus de 2500 déclarations de naissances, autant de décès, un peu moins de 300 mariages et presque 400 PACS (mais aussi 137 dissolutions de PACS et 163 divorces !), ou encore établi plus de 1700 livrets de famille...** Quand d'autres démarches - entre autres, les demandes de pièces d'identité - ont été accueillies par les agents du bureau municipal de proximité (BMDP).

Bureaux municipaux de proximité et Mairies de secteur : qui fait quoi ?

Vous avez une démarche à faire, et vous ne savez pas s'il faut aller en Mairie de secteur ou en BMDP ? Le principe est assez simple : chacun intervient sur les registres qu'il a en sa possession. Ainsi, comme toutes les Mairies de secteur de la ville, celle des 4^e et 5^e arrondissements détient les registres d'état civil de son territoire depuis sa création en 1989, et peut donc y inscrire des actes (naissance, décès, mariage...), les modifier, ou en donner une copie. Ses agents sont aussi chargés de délivrer les livrets de famille ou encore de faire le recensement

militaire. Les agents des BMDP, eux, ne peuvent pas accéder aux registres et peuvent donc seulement ressortir des actes créés en Mairie de secteur. Par exemple : pour déclarer la naissance de votre enfant, vous devrez obligatoirement aller à la Mairie de secteur, qui est la seule autorisée à inscrire ce nouveau citoyen dans son registre... Mais si, plus tard, votre enfant a besoin d'un acte de naissance, il pourra s'adresser à la Mairie de secteur ou au BMDP. Inversement, certaines démarches ne peuvent être faites qu'auprès d'un BMDP : c'est notamment le cas des demandes de titres d'identité et de toutes sortes d'attestations, dont vous trouvez la liste sur le site de la Ville de Marseille.

Les officiers d'état civil, ces pros des registres qui vous orientent

Les missions des agents des BMDP et ceux des Mairies de secteur sont définies par la loi. Ainsi, si un agent refuse d'accéder à une demande, il ne le fait pas par mauvaise volonté : il a des prérogatives bien précises, et peut avoir des problèmes juridiques s'il en sort ! En revanche, les agents qui vous reçoivent sont tous des pros des registres : ils sont en contact avec une multitude d'administrations (autres Mairies, tribunaux, service civil du parquet de Marseille, service central d'État civil, consulats, ambassades...) et peuvent donc vous orienter vers l'administration qui pourra vous aider. **Ainsi, en cas de doute ou d'incompréhension sur une démarche, quelle qu'elle soit, n'hésitez pas à contacter la Mairie de secteur !**



FRET, DÉCHETS ET CÔTE D'AZUR : LA DOUBLE VIE DE LA GARE DE LA BLANCARDE

Saviez-vous qu'il existe sur cette planète un endroit où se croisent vos poubelles en route pour Fos-sur-Mer et de chics touristes qui vont bronzer sur la Côte d'Azur ? Ce point de rencontre de deux mondes, c'est la gare de la Blancarde !

1848 : c'est l'année d'arrivée de la première ligne de train à Marseille. Et à l'époque, c'est une révolution ! Car en une journée, contre sept en diligence, elle relie la mer à la capitale par ce qui deviendra l'une des principales artères du réseau ferré français : la ligne Paris Lyon Méditerranée, ou PLM.

Fret, ordures, Côte d'Azur...

Mais Saint-Charles se révèle assez vite trop petite pour absorber les flux de marchandises et de voyageurs : ainsi

naît l'idée d'ouvrir une gare à l'est ou au sud de la ville. Elle se concrétise en 1872 avec la construction de la gare du Prado et de la ligne la reliant à notre héroïne : la gare de la Blancarde, inaugurée le 15 mai 1872. À l'époque, cette voie est surtout dédiée au fret et aux ordures, ce qui vaudra à la gare du Prado le surnom de "gare des bordilles"... Mais la Blancarde, elle, a une double vie un peu plus chic : située sur la ligne Marseille Saint-Charles-Vintimille achevée la même année, elle est aussi le point de passage de riches touristes venus chercher le soleil de la Côte d'Azur.

... Et même lieu d'art !

Un peu plus de 150 ans après son inauguration, la gare du Prado est devenue le parc du XXVI^e Centenaire - Jean-Claude Gaudin, mais celle de la Blancarde est toujours là et continue de voir passer touristes, marchandises et "train des déchets" qui roule vers Fos-sur-Mer...

Et en 2020, elle est aussi devenue un lieu d'art, avec l'installation au premier étage des Ateliers Blancarde. Avec tout ça, ce sont, d'après la SNCF, presque un million de personnes qui s'y croisent chaque année ! ●

LE PRINTEMPS MARSEILLAIS : L'EXIGENCE DE L'ACTION ET LE DEVOIR DE RÉSULTAT

Le 22 mars dernier, le Printemps Marseillais a remporté une victoire historique. Plus qu'un simple succès électoral, il s'agit donc d'un pacte renouvelé avec les habitantes et les habitants. Après des décennies de gestion à courte vue et un premier mandat dédié à réparer et recoudre Marseille, le Printemps revient pour accélérer les transformations engagées avec vous depuis six ans.

Cette victoire nous oblige et nous impose l'humilité. Au sein du Conseil d'arrondissements, notre groupe porte la voix d'un collectif qui tire sa force de sa diversité politique et citoyenne. Notre rôle est de veiller à ce que chaque délibération, chaque choix budgétaire et chaque projet de proximité serve concrètement le quotidien des habitants de nos quartiers.

L'actualité nous rappelle sans cesse que l'urgence est là. Qu'il s'agisse de la reconstruction historique de nos écoles, du déploiement de mobilités douces pour apaiser nos rues ou de la végétalisation nécessaire de nos places, nous continuerons à agir pour transformer Marseille, quartier par quartier, rue après rue.



Mais notre projet va plus loin. C'est un projet de dignité et d'égalité. Nous voulons garantir à chaque enfant les mêmes chances de réussite. Transformer l'espace public pour en faire un véritable lieu de vie et mixité, de rencontre et de partage, et non plus une simple zone de passage.

Nous connaissons l'ampleur des défis. Ils sont à la mesure de notre amour pour Marseille et de notre détermination. Avec le Maire de Marseille, Benoît Payan et le Maire de secteur, Didier Jau, nous transformons la confiance des urnes pour continuer les changements opérés. Le Printemps n'est pas qu'une saison, c'est une méthode, celle de l'écoute et de la co-construction, avec pour unique boussole l'intérêt général.

Pour Marseille, pour les 4^e & 5^e, nous sommes au travail. Plus que jamais, avec vous.

Le Groupe Printemps Marseillais des 4^e et 5^e arrondissements.

MARSEILLE EN ORDRE 4^E ET 5^E



Chers Concitoyens, le groupe politique MARSEILLE EN ORDRE 4^e et 5^e s'est constitué en opposition à la majorité de gauche.

Nos élus de terrain défendent des principes essentiels : le droit à la sécurité pour tous ainsi que la dignité de ceux qui travaillent et font vivre nos quartiers.

La majorité socialiste, formant un même bloc avec LFI, ne semble pas prendre en compte les besoins que nos 8750 électeurs ont exprimés lors de la campagne municipale.

Cette alliance de la gauche modérée avec l'extrême-gauche, choisie ou subie, pourrait fragiliser l'autorité publique et brouiller nos principes républicains.

Face à ces dangers, notre groupe politique se positionne en rassembleur de toutes les forces de droite sincères des 4^e et 5^e.

Thomas Battesti

LA FRANCE INSOUMISE



Le groupe LFI dénonce l'austérité qui frappe les petit-es Marseillais-es.

Comme la nouvelle majorité l'a voté lors du dernier conseil, la Ville réduit de 100 000 € son dispositif « Vacances pour tous » (0,007 % de son budget) alors que l'État a déjà sacrifié les « Colos apprenantes » (-16,8 M€, 0,003 % du sien). Des miettes pour eux, des vacances en moins pour nos enfants.

La situation va s'aggraver avec une Métropole verrouillée par une coalition droite-gauche qui n'a qu'un cap : laisser l'État couper les budgets. Et pas de petites économies : notre mairie supprime la retransmission en ligne des conseils, au prétexte d'un coût de 1 500 €. Une dépense insurmontable, vraiment ? Les mêmes votent pourtant sans sourciller des crédits pour frais de réception et déjeuners protocolaires. Pourquoi couper l'accès à la démocratie de proximité à celles et ceux qui ne peuvent assister au conseil en pleine semaine ?

ÉLUS NON-INSCRITS



Les élus non-inscrits n'ont pas fourni de tribune dans les délais impartis.

16 JUIN ➔ 12 SEPTEMBRE

Musique • Danse • Cinéma • Arts de la rue • Bal



Toutes les informations sur : marseille4-5.fr

